



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
de la Commune de Capinghem

SEANCE DU 11 AVRIL

L'an deux mil vingt-quatre le 11 avril, à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur MATHON, Maire de la commune.

Présents : Ch. MATHON, A. TRICOIT, V. PARABOSCHI, T. WIDHEN, V. DUCOURAU, S. DUMORTIER, F. TREDEZ, G. OUDAERT, J. BAUDOIN, G. TRAPASSO, F. VAN LANTHEM, A. KIMOUR,

Absents excusés avec pouvoir : M. FICHELE >pouvoir à V. PARABOSCHI, M. BILLOIR >pouvoir à V. DUCOURAU, C. CABY >pouvoir à T. WIDHEN, P. MOUCHON >pouvoir à Ch. MATHON, N. ROUBAUD >pouvoir à A. KIMOUR,

Absents excusés sans pouvoir : J. AGNIERAY, K. UDRY

Secrétaire de séance : A. TRICOIT

Entendu l'exposé du conseiller délégué aux finances,

Après avoir affecté les résultats de l'exercice 2023,

Après avoir attribué des subventions,

Le Conseil Municipal, après délibération, APPROUVE le budget primitif 2024 qui s'équilibre :

- en section de fonctionnement à la somme de 2 274 748, 06 €
- et
- en section d'investissement à la somme de 559 050 €.

La présente délibération sera jointe au budget principal 2024.

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Antoine TRICOIT
Secrétaire de séance

Christian MATHON,
Maire de Capinghem

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ont pris part aux délibérations
19	19	12
Pour	Contre	Abstention
16	0	1

Date de Convocation
30 mars 2024

OBJET DE LA DELIBERATION

Budget Primitif 2024

CM 2024/04- D.07

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture

Le 22 avril 2024

